

Mât cylindriques

Design iGuzzini

iGuzzini

Dernière mise à jour des informations: Février 2024



Référence accessoire

1203: Mât enterré L=4000 diam. 102mm

Description technique

Mât cylindrique réalisé en acier zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5), soumis à un traitement de peinture acrylique en poudre texturée. Le cycle standard de peinture fait référence à la norme UNI EN ISO 12944 avec classe C4-H (indiqué pour les zones industrielles et les régions côtières à salinité modérée). Pour préserver l'intégrité du produit, cette même norme UNI EN ISO 12944-1 prévoit un entretien ordinaire et un contrôle tous les 6 mois. Le mât est formé d'un unique tube soudé ; il est en acier EN10025-S235JR (ex Fe 360 UNI7070), d'un diamètre de 102 mm, d'une épaisseur de 3 mm et d'une longueur de 4000 mm. L'orifice pratiqué pour la porte de visite mesure 186x45 mm et se trouve à 1250 mm du niveau du sol, indiqué pour le montage d'un bornier à un fusible (réf. 1862). Porte de visite saillante, en alliage d'aluminium UNI EN 1706 AC - 46100 DF coulé sous pression, de forme et à bords arrondis ; vis de serrage à tête hémisphérique à empreinte triangulaire à côtés semi-circulaires, en acier inoxydable AISI 304, avec clé (réf. 0227); la fermeture est garantie par un joint d'étanchéité en chlorure de polyamide (PVC) souple, qui s'adapte aux irrégularités superficielles du mât. Un bouchon de fermeture en polycarbonate est installé à l'extrémité supérieure du mât. Le mât est indiqué pour résister à la poussée dynamique du vent, conformément aux normes en vigueur.

Installation

Le mât doit être enterré, à une profondeur de 500 mm. Pour la protection du mât au niveau du sol, une gaine de protection contre la corrosion, non comprise dans les accessoires du mât, peut être appliquée.

Coloris

Gris (15)

Poids (Kg)

39.2

Câblage

Les câbles de l'alimentation électrique passent à travers l'orifice situé à 250 mm de la base du cylindre en métal, qui mesure 62x42 mm. Le mât présente un orifice pour la fixation d'un culot d'ancrage, pour loger le câble tropicalisé de mise à la terre externe, situé à 70 mm du sol, avec un diamètre de 11 mm, fixé au moyen de vis en acier inox A2 M8x17 mm.

Conforme à la norme EN60598-1 et à la réglementation en vigueur (o 'à la réglementation relative')

